

## AOÛT : Croyez-vous tout savoir sur le 1er août ?

**Le Pacte Fédéral**, celui qu'on fête officiellement le 1er août, est un accord de paix signé entre les représentants des trois cantons primitifs: Uri, Schwytz et Unterwald. Le document a été attesté historiquement, bien que contesté par quelques scientifiques, mais il n'est, selon les spécialistes, qu'un traité parmi beaucoup d'autres signés à cette époque. **On nous aurait donc menti ?**

Disons que sa datation au carbone 14 l'a situé autour des années 1280. Il est effectivement daté du mois d'août, mais on ne sait pas exactement de quel jour. "Au début du mois d'août.", dit-on. Le 1er a donc été choisi de manière arbitraire. **Au pays de la précision horlogère, ça fait quand même un peu tâche!**

Ce que l'on appelle aujourd'hui le Pacte Fédéral n'était donc à l'origine qu'un accord de paix assez ordinaire. D'un point de vue politique, il n'a pas réellement joué un rôle important, contrairement au Pacte de Brunnen de 1315. Mais c'est sur ce document que le Conseil fédéral s'appuie, en 1889, pour organiser une fête commune du jubilé programmée en 1891, parce que cela coïncide avec le 700e anniversaire de la fondation de la ville de Berne. **Ben tien !**

Le but est de réunir les Suisses, divisés après 1848, et la guerre du Sonderbund. **Sage Idée Suisse.**

La fête dure 2 jours et c'est un vrai succès, puis le soufflé retombe durant les années suivantes. *On ne va quand même pas consacrer 2 jours fériés de fête nationale !* Depuis 1899 donc, le 1er août est décrété officiellement fête nationale suisse, mais... ce n'est pas un jour chômé. Ce n'est que depuis 1994 que le 1er août est légalement un jour férié, suite à une initiative populaire lancée en 1991 à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. **Il faut laisser le temps au temps ... en Suisse !**

Contrairement à ce que peut donc croire le commun des Suisses, ce n'est donc pas le serment du Grütli que l'on célèbre le 1er août - que l'on situe en 1307 sur la fameuse prairie entre Arnold de Melchtal, Walter Fürst et Werner Stauffacher - car il manquait un document officiel sur lequel fonder la tradition. Ces trois hommes honorent néanmoins l'intérieur du Palais Fédéral. **Justice est donc rendue. Ouf !**



### Pas de 1er août sans hymne national.

L'actuel hymne national, le Cantique suisse, a été composé en 1841. Le texte est l'œuvre du Zurichois Leonard Widmer et la mélodie du moine et compositeur uranais Alberik Zwyssig. 140 ans plus tard – eh oui ! - en 1981, le Conseil fédéral a déclaré celui-ci hymne national officiel. Le texte du Cantique suisse existe dans les quatre langues nationales. Vous me le chanterez volontiers en entier, n'est-ce pas ? Sinon, petite mise à jour [ICI](#).

Et pour la petite histoire, le fait que le premier chant patriotique « **Ô Monts indépendants** » utilisé jusqu'en 1961 ait la même mélodie que l'hymne britannique "God Save the Queen" créa des situations embarrassantes lorsque les hymnes nationaux britanniques et suisses étaient joués dans les mêmes occasions.

Enfin en 2015, un nouveau texte a été proposé pour moderniser l'hymne national suisse. Malgré une campagne de promotion, la strophe modernisée a du mal à s'imposer face au cantique officiel : « Sur fond rouge la croix blanche, symbole de notre alliance, signe de paix et d'indépendance... » aurait dû remplacer le "Sur nos monts, quand le soleil, annonce un brillant réveil...". **Ca vous parle ?**

### **Comment, pas de feux d'artifices le 1er août ?**

Sachez que cette année, les fusées, vésuves et autres pétards chinois sont interdits pour les particuliers. Si vous vous voulez en voir, renseignez-vous auprès de votre commune. Sachez aussi que certaines communes ont décidé de ne pas en faire pour des raisons écologiques et ont mis en place d'autres alternatives intéressantes. La commune de Daillens a investi l'argent des feux dans un brunch servi gratuitement à sa population avec des produits locaux ou encore d'autres communes comme Bienne proposent des spectacles non pas de feux d'artifice **mais de drones**. Franchement c'est assez surprenant.

**Au Bon Plan, Citoyen-ne !**